



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affiliée à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

DECISION N° 005/FECAFOOT/CE/PDT/CE/2021

PORTANT REPARTITION DES CENTRES DE VOTE DES LIGUES
DEPARTEMENTALES DE FOOTBALL DU CENTRE POUR LES ELECTIONS DU 24
SEPTEMBRE 2021

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION ELECTORALE DE LA FECAFOOT,

DECIDE :

Article 1^{er} : sont répartis ainsi qu'il suit, les Centres de vote des Ligues Départementales de la Région du Centre pour les élections du 24 Septembre 2021 :

CENTRE I	CENTRE II	Horaires des opérations électorales
MEFOU ET AKONO	LEKIE	8h-10h
HAUTE-SANAGA	NYONG ET MFOUMOU	10h-12h
MBAM ET INOUBOU	MBAM ET KIM	12h-14h
NYONG ET KELLE	NYONG ET SO'O	14h-16H
MFOUNDI	MEFOU ET AFAMBA	16h-18h

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Yaoundé le 23 Septembre 2021,

Copies :

- FECAFOOT
- Archives

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION ELECTORALE

SCHLICK GILBERT